

Depuis 2016, l'exigence de fourniture de certificats d'analyse relatifs à la teneur en phtalates des produits en partance pour la Chine est supprimée.

## 1. LA PROBLÉMATIQUE

Les phtalates sont des composés utilisés comme agents plastifiants pour la fabrication de plastiques (type PVC notamment) dans un grand nombre de domaines d'application dont l'agro-alimentaire.

Plusieurs d'entre eux sont classés cancérigènes, mutagènes et/ou reprotoxiques. Leur utilisation est donc encadrée par le règlement européen UE 10/2011 concernant « les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires ».

## 2. FLACONNAGE

Pour les échantillons liquides, il est recommandé d'utiliser des flacons en verre ou d'envoyer l'échantillon dans son emballage d'origine (si le bouchon est en plastique, l'isoler avec du papier aluminium).

Pour les échantillons solides, il est recommandé d'utiliser des barquettes en aluminium ou du papier aluminium.

## 3. OFFRE COMMERCIALE

	3 molécules	7 molécules	13 molécules
Phtalate de dibutyle (DBP)*	X	X	X
Phtalate de di-2-éthylhexyle (DEHP)*	X	X	X
Phtalate de di-isononyl (DiNP)*	X	X	X
Benzyl-butyl-phtalate (BBP)		X	X
Diméthyl-phtalate (DMP)		X	X
Diéthyl-phtalate (DEP)		X	X
Di-isodecyl-phtalate (DiDP)		X	X
Di-isobutyl-phtalate (DiBP)			X
Di-isométhyl-phtalate (DiMP)			X
Di-n-octyl-phtalate (DnOP)			X
Di-allyl-phtalate (DAP)			X
Di-isopentyl-phtalate (DiPP)			X
Di-cyclohexyle-phtalate (DCHP)			X